

Emetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE
France
Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

HOTDRINKS LIMITED
EGERTON CLOSE
DAVENTRY
NN11 8PE
Royaume-Uni
Numéro TVA: GB77979068
Numéro d'enregistrement: EORI GB477979068000

Incoterm : DDP -
Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises
Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
6292 - NES WHITE COFFEE 73NO PLASTIC (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298 - Pays d'origine: France)	0%	25,65	78	3%	1 940,68
6293 - NES WHITE COFFEE WITH SUGAR 73NO PLASTIC (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298 - Pays d'origine: France)	0%	27,30	78	3%	2 065,52
6245 - CHICKEN & NOODLES SOUP 73NO PLASTIC (Nomenclature douanière ou Code SH: 21041000 - Pays d'origine: France)	0%	42,19	78	3%	3 192,10
6232 - VANILLA CAPPUCCINO 73NO PLASTIC (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298 - Pays d'origine: France)	0%	42,19	78	3%	3 192,10
6230 - CARAMEL CAPPUCCINO (Nomenclature douanière ou Code SH: 21011298 - Pays d'origine: France)	0%	42,19	78	3%	3 192,10

Conditions de règlement: 10 jours

Total HT 13 582,50

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:
Total TTC 13 582,50

Banque: Crédit agricole

Payé 13 582,50

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
18306	00010	36134613496	36

Reste à payer 0,00

Adresse: CAE ROUEN (83210)

Versements déjà effectués

Nom du propriétaire du compte: SAS AUDIS SN

Règlement Montant Type Num

Code IBAN: FR76 1830 6000 1036 1346 1349 636

16/02/2024 13 582,50

Code BIC/SWIFT: AGRIFRPP883

Virement bancaire

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.